

Bâle, sa région et l'Europe

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 881

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bilan et perspectives

■ (jd) Le vert électoral, couleur obligée durant la campagne, va-t-il passer comme feuillage à l'automne? La NZZ rappelle aux partis bourgeois que leur stabilité ne doit pas faire oublier que, même parmi leurs électeurs, les préoccupations face aux atteintes à l'environnement sont bien réelles. Et la gazette zurichoise de préconiser un contrôle de la crédibilité des partis bourgeois qui ont maintenant à traduire en actes leurs promesses électorales.

La protection de l'environnement est une question grave et complexe; et la méfiance est de mise face aux réponses simplistes, aux solutions apparemment évidentes, aux mises en accusation unilatérales. L'enjeu est tel qu'on devrait pouvoir faire l'économie d'une guerre de tranchées idéologiques, stérile parce que les coups portés à l'adversaire prennent plus d'importance que les objectifs à atteindre. Pour atteindre ces objectifs – prise en compte de l'équilibre écologique dans toutes les activités humaines – il faudra convaincre de la nécessité et de l'efficacité des mesures proposées. Tâche pédagogique indispensable pour rallier le soutien d'une large majorité.

A titre de contribution à cette tâche d'information, on peut signaler deux publications récentes, disponibles en allemand seulement.

Umweltsituation Schweiz, une brochure éditée et distribuée gratuitement

par la banque Vontobel à Zurich (Bahnhofstrasse 3, 8022 Zurich), d'accès facile, donne un aperçu rapide de la situation du sol, de l'air, de l'eau, des déchets, du bruit, des espèces végétales et animales, indique les points faibles de la protection de l'environnement et propose quelques pistes pour l'avenir.

Zwischenbilanz Umweltschutz regroupe une série de douze articles parus l'été dernier dans la *Neue Zürcher Zeitung*. Un panorama utile de l'état de l'environnement en Suisse, un inventaire des mesures prises et une évaluation du rôle respectif de l'Etat, des entreprises et des particuliers dans la solution des problèmes à résoudre.

Bâle, sa région et l'Europe

■ (cjp) Bâle est fort préoccupée par son avenir européen.

A la tête d'une région qui porte son nom, elle veille à clarifier les rapports entre les trois parties qui la composent: l'Alsace, le Pays de Bade et elle-même. Un colloque vient d'avoir lieu à Fribourg-en-Brisgau pour confronter la politique sociale dans les trois pays. Il s'agissait d'un échange d'expériences portant aussi bien sur l'action gouvernementale que sur celle des œuvres privées. La réalité du chômage prolongé a été tout particulièrement considérée. La lutte contre la pauvreté ne doit pas exclure les étrangers et les réfugiés en quête d'asile. Une certaine parenté entre tous les systèmes d'aide sociale a été reconnue, même si la large faculté de légiférer par les cantons suisses est considérée comme atypique par les Français et les Allemands.

Ce colloque était une première tentative. D'autres auront lieu et des groupes de travail régionaux seront constitués pour traiter des sujets communs.

Cette collaboration transnationale sur le plan régional n'empêche pas les Bâlois de considérer les défis posés jusqu'en 1992 par la constitution d'une Europe plus unie. Le Grand Conseil de Bâle-Ville se penche sur cette question car elle est vitale, en particulier pour l'industrie chimique bâloise.

■ (jd) Le Conseil d'Etat genevois récidive. Début 1986 il signifiait à la TV romande son refus de voir participer Le Pen à l'émission "Le Défi". Une interdiction d'ailleurs facilement tournée par un duplex avec Paris.

LE PEN INDESIRABLE

Genève s'entête

Aujourd'hui, le dirigeant du Front national est empêché de participer à un dîner-débat dans un grand hôtel du bout du lac. On peut mettre en doute le bon goût du tout nouveau "Cercle international d'études économiques et politiques", organisateur de la manifestation, qui se croit obligé de frapper bas pour des raisons publicitaires: s'il est une pensée simpliste et primaire, c'est bien celle de Le Pen, et il n'est guère besoin de l'étudier longtemps pour en saisir la vacuité. Mais la raison n'est pas suffisante pour interdire de parole l'homme politique français.

Il faut répéter encore que l'arrêt du Conseil fédéral de 1948 sur les discours politiques d'étrangers - la base légale sur laquelle s'appuie le gouvernement genevois - est un texte inconstitutionnel: rien dans la Constitution fédérale n'autorise l'exécutif à limiter de manière durable les libertés publiques en période normale. A défaut d'une juridiction compétente pour casser ce texte, les autorités cantonales pourraient au moins se dispenser d'en faire usage, et faire la preuve qu'elles sont capables de veiller à l'ordre public lorsqu'il s'agit d'une manifestation privée. Mais le Conseil d'Etat préfère s'épargner le moindre ennui. Même si une nouvelle fois c'est le principe de la liberté d'expression qui en prend un coup.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

André Gavillet

Jacques Guyaz

Pierre Imhof

Wolf Jinder

Charles-F. Pochon

Point de vue:

Beat Kappeler

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA